

**SERVICE DE L'URBANISME**

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID
2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0
TÉLÉPHONE : 819 324 5678 POSTE 4255
Info-urbanisme@valdavid.com

FORMULAIRE DE DEMANDE**ÉOLIENNE
INSTALLATION D'UNE TOUR OU D'UNE ANTENNE**

1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Prénom	Nom
Adresse	Code postal
Ville	N° Téléphone
Courriel @	N° Cellulaire
Si le demandeur n'est pas le propriétaire : Joindre une procuration signée par le propriétaire	
2 EMLACEMENT DES TRAVAUX	
Adresse	N° de lot (cadastre du Québec)
PRÉSENCE D'UN LAC, D'UN COURS D'EAU OU D'UN MILIEU HUMIDE : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	TERRAIN COMPORTANT DES PENTES : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3 DESCRIPTION DES TRAVAUX	
TYPE DE TRAVAUX :	<input type="checkbox"/> Antenne (autres que résidentiels) <input type="checkbox"/> Antenne (utilité publique) <input type="checkbox"/> Éolienne
TYPE DE CONSTRUCTION :	<input type="checkbox"/> Bâtiment principal <input type="checkbox"/> Bâtiment accessoire <input type="checkbox"/> Piscine <input type="checkbox"/> Autre :
DIMENSIONS :	Largeur : M Longueur : M Superficie totale : M ²
DESCRIPTION DES TRAVAUX :	
DATES DES TRAVAUX :	Début : Fin : Estimation des coûts des travaux \$
4 EXÉCUTANT DES TRAVAUX	
<input type="checkbox"/> L'ENTREPRENEUR (si coché, remplir la section ci-dessous) <input type="checkbox"/> LE PROPRIÉTAIRE	
Nom de l'entreprise	N° de licence RBQ
Adresse	Code postal
Courriel @	N° Téléphone de l'entreprise
5 SIGNATURE DU DEMANDEUR	
Le soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.	
Date de la demande	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"><div style="border: 1px solid black; width: 80%; height: 80%;"></div><p style="margin-top: 10px;">SIGNATURE DU DEMANDEUR</p></div>

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA DEMANDE

- Les plans et la description de l'antenne ou de la tour**, incluant les plans, élévations, coupes, profils, indiquant les dimensions, la hauteur, les équipements d'éclairage et les matériaux;
- Une copie du certificat de localisation ou un plan projet d'implantation**, préparé par un arpenteur géomètre indiquant la dimension du terrain, la localisation projetée des constructions, bâtiments ou ouvrages, incluant ses dimensions, les marges d'implantation et présentant, s'il y a lieu, tout élément susceptible d'affecter les travaux, notamment : la topographie, les servitudes, les bâtiments, les allées de circulation et d'accès, les espaces de stationnement, les infrastructures, les lignes de transmission électrique, les installations sanitaires, les installations de prélèvement d'eau et systèmes de géothermie, la ligne des hautes eaux, les milieux humides, etc.;
- Un plan d'aménagement paysager**, indiquant les espaces de stationnement, l'allée de circulation, les accès piétonniers, l'emplacement et la largeur des entrées charretières, l'aire de déboisement dont les arbres qui seront à abattre pour l'implantation de la construction et ceux à conserver ainsi que les mesures de protection durant les travaux, l'emplacement des équipements, des appareils mécaniques, des plantations, des clôtures, des haies, des murets et des murs de soutènement;

PLANS ET DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES PIIA

- Des plans, élévations, coupes et croquis schématiques**, en couleur, des travaux projetés
- Un plan d'aménagement paysagé détaillé**, incluant la localisation des végétaux projetés et existants, les essences à planter, l'emplacement des constructions, des bâtiments existants, des équipements d'éclairage, des allées de circulation et d'accès, des espaces de stationnement, des clôtures, des haies, des murets et des murs de soutènement
- Un plan de perspective visuelle** de l'intervention projetée à partir des corridors touristiques et du bassin visuel
- Un plan image**, photomontage, démontrant l'apparence finale des travaux
- Des photographies récentes**, prises depuis moins de trente (30) jours, des bâtiments, constructions, ouvrages ou du terrain visé par les travaux ainsi que des constructions situées sur les terrains adjacents
- Un texte explicatif** démontrant l'intégration des interventions projetées au milieu d'insertion

FRAIS D'ÉTUDE

Antenne ou tour	500,00 \$
Demande de PIIA	50,00 \$
Renouvellement du certificat d'autorisation	50,00 \$

Les frais d'étude sont payables au dépôt de la demande et sont non remboursables

CONSIGNES AU DEMANDEUR

1. Imprimez et signez le formulaire dûment rempli.
2. Réunissez les documents requis.
3. Déposez votre demande au comptoir de la Mairie selon les heures d'ouverture ou transmettez-la par courriel à info-urbanisme@valdavid.com
4. Acquitter les frais d'étude de la demande par la poste ou en personne à la réception de la Mairie, soit par chèque, par Interac ou en argent comptant.

NOTES IMPORTANTES

La Municipalité du Village de Val-David se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à la compréhension de votre projet. Des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis. Des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre permis non valide. Le fait de déposer une demande de permis ne constitue en aucun temps une autorisation permettant de débiter des travaux.

Il faut prévoir un délai maximal de trente (30) jours suivant la date de dépôt de votre demande pour l'obtention du permis. Toutefois, si le projet est assujéti à l'approbation d'un PIIA, il faut prévoir un délai supplémentaire de trente (30) jours.